EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE
communion luthérienne et réformée
Paroisse de Saint-Maur-des-Fossés

L'ÉPÎTRE

Mars - Avril 2024
N° 67

Bulletin d'information de la paroisse de l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés

Édito

Vivre la Pâques

24.1 *Le premier jour de la semaine, elles se rendirent au sépulcre de grand matin, portant les aromates qu'elles avaient préparés.*
24.2 *Elles trouvèrent que la pierre avait été roulée de devant le sépulcre ;*
24.3 *et, étant entrées, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus.*
24.4 *Comme elles ne savaient que penser de cela, voici, deux hommes leur apparurent, en habits resplendissants.*
24.5 *Saisies de frayeur, elles baissèrent le visage contre terre ; mais ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?*
24.6 *Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée,*
24.7 *et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. (***Évangile selon Luc, chapitre 24)**

Vivre la Pâques n'est pas une affaire d'un jour. Vivre la Pâques nécessite une vraie préparation. Ce n'est pas simplement une question de temps, mais d'une véritable attitude dans toutes les expressions de son être, autant physique que spirituel. Le temps de Carême, si nous savons en faire bon usage, nous prédispose à ce moment si particulier.

A l'époque de Jésus, les femmes et les disciples se sont laissés surprendre par tous ces évènements de la Passion. Les femmes arrivent au tombeau au matin du premier jour de la semaine, leur corps et leur esprit dans la douleur du deuil, entendent ceci : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n'est point ici, mais il est ressuscité.* Surprise et émerveillement vont s'entremêler tout en leur imposant une course effrénée vers les disciples pour leur annoncer **la BONNE NOUVELLE** de la résurrection de Jésus.

S'apprêter pour recevoir cette bonne nouvelle de la résurrection, c'est vivre le carême comme un don de Dieu. Soyons prêts pour vivre la Pâques ! Les jeudis de carême, avec la lecture commune de l'épître de Paul aux Galates que nous avons engagée, donnent du relief à notre prière et à notre recueillement. Ce partage communautaire a pour but de nous encourager les uns les autres. L'église prend ce moment pour accompagner celles et ceux qui désirent vivre la Pâques dans toutes ses dimensions.

L'inauguration du nouveau temple de Champigny le 10 mars à 15h sera pour nous aussi un moment fort. Nous devons être là pour vivre ce temps de grâce. Vu le nombre de place très limité, **une inscription par mail auprès de « *rafi.rakotovao@gmail.com* » est recommandée** en précisant nom, prénom et paroisse.

Le rassemblement régional « Terre d'espérance » le 4 mai sera familial et joyeux autour du thème du climat. En plein air, sans début ni fin : nombreuses animations, celles pour enfants étant assurées par les éclaireurs, Food-trucks. Pour s'y rendre, covoiturage paroissial ou navette entre la gare de Boissy-Saint-Léger et le lieu de rassemblement. Un groupe de jeunes (et moins jeunes) ralliera aussi Boissy depuis Créteil en vélo.

Pasteur Jean-Pierre ZANG

Nos finances : bilan budgétaire 2023 – projet de budget 2024

Le bilan 2023 fait apparaître un résultat excédentaire de 2 430 €, mais il s'agit d'un excédent en trompe-l'œil.

En effet, sans les subventions de la région de l'Église Protestante et d'une association à hauteur de 6 232 € pour les travaux d'entretien du temple et de révision de la sono, nous aurions été déficitaires de 3 802 €. Et l'achat d'un nouveau photocopieur a dû être reporté afin de compenser la forte augmentation du tarif du gaz survenue en 2023.

Sur le plan des recettes, l'importante mobilisation de tous nos généreux donateurs en fin d'année nous a permis d'atteindre les objectifs fixés à l'Assemblée Générale de mars 2023.

Merci encore à tous pour votre engagement financier qui permet d'année en année à notre paroisse de poursuivre sa mission.

Rendez-vous le 17 mars prochain à 10h00 pour discuter et voter le budget de l'année 2024.

François GUIADER, Trésorier.

RECETTES	Budget 2023	Réalisé 2023	Moyenne 6 ans	BUDGET 2024
Offrandes nominatives	**46 000 €**	**45 141,00 €**	44 127,51 €	**48 000 €**
Offrandes non	**4 000 €**	**3 069,71 €**	4 111,74 €	**4 000 €**
Fête de l'église + ventes	**2 200 €**	**2 313,50 €**	2 086,53 €	**2 200 €**
Salles	**10 000 €**	**12 776,50 €**	10 687,54 €	**12 000 €**
Autres recettes	**500 €**	**267,30 €**	701,85 €	**510 €**
Recettes exceptionnelles	**5 500 €**	**6 232,38 €**	4 007,70 €	**6 000 €**
TOTAL RECETTES	**68 200 €**	**69 800,39 €**	65 722,86 €	**72 710 €**

DÉPENSES	Budget 2023	Réalisé 2023	Moyenne 6 ans	BUDGET 2024
ERF Région parisienne	**30 600 €**	**30 600,00 €**	31 841,67 €	**31 210 €**
Immobilier				
Copropriété	5 500 €	6 294,55 €	5 128,22 €	6 000 €
Travaux	9 800 €	7 336,41 €	12 672,75 €	9 000 €
Taxes, assurances	3 400 €	3 638,57 €	3 257,29 €	3 600 €
Total	**19 700 €**	**17 269,53 €**	21 058,26 €	**18 700 €**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	200 €	117,47 €	91,34 €	200 €
Frais de bureau	5 000 €	1 448,36 €	2 263,44 €	5 000 €
Entretien, mobilier	4 000 €	4 004,62 €	2 220,15 €	4 000 €
Gaz, électricité	7 000 €	12 429,14 €	6 957,91 €	12 000 €
Total	**16 100 €**	**17 999,59 €**	11 532,83 €	**21 200 €**
Vie paroissiale				
Catéchèse, évangélisation	500 €	715,78 €	217,33 €	500 €
Fêtes et manifestations	1 000 €	485,39 €	858,41 €	800 €
Synodes	300 €	300,00 €	175,18 €	300 €
Total	**1 800 €**	**1 501,17 €**	1 250,93 €	**1 600 €**
TOTAL DÉPENSES	**68 200 €**	**67 370,29 €**	65 683,68 €	**72 710 €**

Assemblée générale de notre église : dimanche 17 mars 2024 à 10 heures

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s membres de l'association de l'Église Protestante Unie de Saint-Maur,

Cette réunion annuelle de notre association cultuelle a statutairement pour ordre du jour le bilan des activités et le bilan financier de l'année écoulée, le vote sur le projet de budget de l'année en cours, et les perspectives de la communauté. C'est aussi un temps privilégié d'échange afin de faire émerger les idées et initiatives qui rendront notre Église plus visible, chaleureuse et pérenne, annonciatrice de la Parole de l'Évangile et contribuant à un monde plus fraternel. Soyez présents !

« Les membres de l'association sont ceux qui, conformément aux dispositions de la Constitution de l'Église Protestante Unie de France, sur leur demande et sauf refus du Conseil presbytéral, ont été inscrits sur la liste des membres de l'association, et sont appelés à participer fidèlement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement ».

Participer financièrement à la vie de notre association procède des mêmes principes que pour toute adhésion à une association sportive ou culturelle : assurer le fonctionnement de l'association locale et des structures régionales et nationales de l'EPUF. Si l'EPUF laisse chaque membre libre de fixer le montant de sa participation, ayez à l'esprit que la bonne santé financière de notre Église tient autant à la bonne gestion de ses ressources qu'à la contribution financière de tous ses membres ; Il n'y a pas ici de besoins différents par rapport à d'autres associations non cultuelles ayant locaux, personnel et coûts de fonctionnement comparables.

Vous trouverez en page 4 au verso en haut le bulletin d'inscription de notre église, qu'il vous appartient de retourner complété à votre nom au temple avant le 10 mars. Ceux et celles d'entre vous qui se sont inscrits précédemment n'ont naturellement pas à renouveler cette formalité puisqu'ils figurent d'ores et déjà sur la liste électorale.

Enfin, en application de l'article 4 des statuts de nos églises, le vote par correspondance n'est pas admis, mais le paroissien empêché de venir à l'Assemblée Générale peut remplir un pouvoir et le confier à un membre de son choix de l'association. Cependant, aucun membre participant à l'Assemblée Générale ne peut, outre sa voix, être porteur de plus d'un pouvoir.

Pour le Conseil presbytéral, le Président : Pascal JUIGNER.

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) :……..

Demeurant à :….....…

……

Courriel :……

Membre donateur de l'association de l'Église Protestante Unie de Saint-Maur-des-Fossés,

Donne pouvoir à [laisser en blanc] :……

également membre donateur de l'association, pour participer en mon nom aux délibérations et votes lors de l'assemblée générale du 17 mars 2024.

A ……....., le ……

[signature]

Demande d'inscription sur la liste des membres de l'association cultuelle

Je soussigné(e),

NOM……..Prénom……
Nom de jeune fille …….

Né(e) le …….. ……...à ……...…….……

Demeurant……..

Ayant pris connaissance des articles 1 et 2 de la Constitution de l'Église protestante unie de France et de l'article 3 des statuts de l'association cultuelle de l'Église protestante unie de Saint-Maur-des-Fossés, reconnaissant que « Jésus-Christ est le Seigneur », je demande mon inscription comme membre de cette association cultuelle.

A ……., le ……

[signature]

Les renseignements demandés ci-dessus sont nécessaires pour l'inscription comme membre, et uniquement destinés à l'association. Chaque membre dispose en tout temps d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et délibération CNIL n° 2006-130 du 9 mai 2006). Tout membre qui s'oppose à l'éventuelle transmission (par le conseil presbytéral) de ces données à des fins de prospection est invité à cocher la ligne qui suit.
NB : Je m'oppose à ce que les données me concernant soient utilisées par d'autres que les responsables de l'association cultuelle et notamment à des fins de prospection.

* * *

Communiqués de la Fédération Protestante de France

A propos du débat national sur la « fin de vie » :

Le 8 février 2024, le Président de la République recevait pour la seconde fois une délégation composée des responsables des cultes de France, médecins et penseurs, pour discuter du sujet de la fin de vie. Le président de la FPF, le pasteur Christian Krieger ; était invité en sa qualité de représentant du protestantisme.

Christian Krieger a rappelé la position très ferme et constante de la Fédération Protestante de France : le dialogue d'une possible évolution législative sur la « fin de vie » ne pourra avoir lieu qu'après la mise en place d'unités de soins palliatifs couvrant l'ensemble du territoire.et après une étude sérieuse et approfondie de l'application de la législation actuelle (loi Claeys-Lezonetti).

Le président de la FPF présent à l'hommage à Robert Badinter :

Le 14 février, le président de la FPF était invité à l'hommage national organisé en l'honneur de Robert Badinter. Notamment connu pour son combat contre la peine de mort, Robert Badinter avait reçu à l'époque le soutien notable de la Fédération Protestante de France, comme l'exprime cette déclaration officielle datant du 27 juin 1981, en plein durant les débats concernant cette loi : "À L'approche du débat sur la peine de mort à l'Assemblée nationale, nous voulons exprimer à nouveau notre pensée. C'est notre manière de participer démocratiquement à ce débat important ».

Le traditionnel concert du Nouvel An de l'orchestre Allegro a, comme chaque année, attiré un public nombreux (près de 150 personnes), qui a apprécié un très beau programme, avec des solistes flûte, violon et piano qui ont ravi les cœurs et les oreilles !

Prochains temps forts :

- **Café Théophil : 5 mars « Le fondamentalisme est-il inhérent à toute religion ? »** Débat animé par Jean-Pierre Zang et le père Firmin Niyonemeye, toujours au Café Central Parc à Saint-Maur,

- **Conférence Michael Langlois : samedi 16 mars à 19 h « Histoire du conflit israélo-palestinien ». Cet évènement** qui sera présentée par un chercheur de dimension internationale, Michaël Langlois (Docteur en Sciences Historiques à La Sorbonne, chercheur associé au CNRS et au Collège de France…) **est organisé par JCP avec le soutien du Comité de quartier du Parc Saint-Maur**. La conférence sera suivie d'un buffet dînatoire auquel vous êtes conviés, après votre participation (10€).

- **Concert le 10 mars Arteka : Terre des hommes** Ravel, Janáček, Debussy, Hersant- par la pianiste Sarah Lavaud-Petroff

- **Concert le 24 mars : Venise baroque** par l'Ensemble Les Sauvages,

- **Concerts : 21 avril : Récital de piano** par Alexei Sokolov et **28 avril** : **Violon et piano** Dominique Hofer et Frédérique Troivaux

- **Amic'allemand :** Rencontres du groupe Germanophone Amic'allemand – 23 mars

Nous comptons toujours sur votre soutien pour nous aider à continuer notre action culturelle. Vous pourrez télécharger le bulletin de cotisation sur le site.

Vous pouvez enfin toujours suivre l'actualité de JCP en vous abonnant à notre page Facebook https://www.facebook.com/jcp.94

Patricia Thoraval – Présidente

Jcp_94@sfr.fr 06.13.43.50.95

Association culturelle Loi 1901 subventionnée par la Ville de Saint Maur des Fossés
Siège social : 42 avenue Joffre – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES - tel 06 13 43 50 95
Adresse email : jcp_94@sfr.fr

Activités de notre église

Mars 2024		
dimanche	**3**	**10h30 Culte**
mardi	5	19h-21h JCP : Café Théophil - Café Central Parc St Maur
jeudi	7	19h Jeudi de Carême n°3
samedi	9	9h Visite des catéchumènes catholiques au temple pour la découverte du protestantisme.
dimanche	**10**	**10h30 Culte & catéchisme, école biblique.** **15h Inauguration du Temple de Champigny** 14h-18h JCP : " Les concerts d'Arteka"
jeudi	14	19h Jeudi de Carême n°4
samedi	16	19h -23h JCP : Conférence M. Langlois
dimanche	**17**	**9h30 Culte** **10h30 Assemblée Générale**
mardi	19	20h30 JCP : conseil d'administration
jeudi	21	19h Jeudi de Carême n°5
samedi	23	14-18h JCP : Amic'allemand
dimanche	**24**	**10h30 RAMEAUX Culte parents - enfants & KT-EB** 16h-18h JCP : Concert "Ensemble les Sauvages" (Jérome Joubert -David Charnley)
mardi	26	18h-22h JCP : Concert AA Musique de chambre
mercredi	27	20h-21h30 Rencontre oecuménique à St François de Salle
jeudi	28	19h Jeudi de Carême n°6 & Sainte Cène
vendredi	29	20h30 Veillée du Vendredi Saint
dimanche	**31**	**10h30 Culte de PÂQUES (changement d'heure)**

Avril 2024		
samedi	6	10h30 Partage biblique
dimanche	**7**	**10h30 Culte**
dimanche	**14**	**10h30 Culte**
dimanche	**21**	**10h30 Culte** 16h-18h JCP : Concert Alexei SOKOLOV (piano)
samedi	27	15h30-18h JCP : Amic'allemand
dimanche	**28**	**10h30 Culte & catéchisme, école biblique** 16h-18h JCP : Concert Dominique HOFER (violon) et Frédérique Troivaux (piano)

L'ÉPITRE : Bulletin d'information de la paroisse de l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés
Pasteur : Jean Pierre ZANG - courriel : jpd.zang@gmail.com
Président du Conseil Presbytéral : Pascal JUIGNER - courriel :pascaljuigner@hotmail.com
Vice-Président du Conseil Presbytéral Philippe VOLLOT - courriel : ph.vollot@sfr.fr
42, avenue Joffre - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS - 01 48 83 09 32
Virement à adresser à la Caisse d'épargne IBAN : FR76 1751 5900 0008 4972 5445 969
Don en ligne : https://epudf-saint-maur-des-fosses.s2.yapla.com/
www.epufsaint-maur.com - Notre page Facebook

courriel : contact@epufsaint-maur.com